

[Texte]

Mr. MacDonald: What you are saying then is that at the present time you do not have the markets.

Mr. Carbonneau: No. We have markets for our products, but we foresee better markets with other types of products.

M. Allard: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Allard.

M. Allard: Je regrette, mais je pense que le problème dont nous discutons ici ce matin n'a rien à voir avec la commercialisation. Il s'agit de la survie de ces pêcheurs-là, des pêcheurs côtiers. Alors, je pense qu'on devrait s'en tenir au sujet, c'est-à-dire chercher les causes. On en connaît déjà plusieurs, et j'ai une question à poser. J'aurais une question à poser à l'honorable ministre ou à quelqu'un de responsable au ministère. Mais il reste qu'on devrait s'en tenir au sujet mentionné, à savoir si on doit continuer de permettre aux bateaux de 100 pieds et plus de pêcher dans le golfe ou le leur interdire.

The Chairman: Thank you, Mr. Allard. M. Cyr.

M. Cyr: J'invoque également le Règlement. Peut-être que mon collègue, mon cher ami de Rimouski, n'a pas saisi la portée de ces témoignages, la valeur de ces témoignages pour le comité. On en a discuté avant-hier. Justement, nous avons déjà expliqué que quand, dans le golfe Saint-Laurent, on est limité à la petite morue de quatre ans, qui mesure de 15 à 18 pouces, même si elle est prise par les pêcheurs de la Gaspésie et du nord du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, on ne peut en retirer que quelques onces de filet et que ce n'est pas une morue qui est vraiment bonne pour le marché, ni pour l'exportation, ni pour le marché intérieur. Et c'est ainsi, je crois, que cela entre dans le sujet de la discussion.

M. Allard: Monsieur Cyr, je comprends très bien votre point de vue, mais il reste que si on ne règle pas le problème des gros chalutiers dans le golfe, il n'y aura plus de morue du tout, il n'y aura plus rien.

M. Cyr: Je suis d'accord avec vous.

Mr. Rompkey: Yes, I just would like to encourage all my colleagues, Mr. Chairman, to refrain from points of order and give the witnesses as much time as possible to get the information that they require on the table. I think that would be the best way to proceed.

The Chairman: Yes, a very good point.

Mr. Siddon: Before we continue, Mr. Chairman, as it is approaching 11 o'clock, is it to be understood there will no formal initiatives taken by this Committee beyond 11 o'clock, in view of the fact that we will not have a full quorum?

The Chairman: I would point out, gentlemen, that your Chairman is in your hands. We can, I am informed by our Clerk, sit a little past the 11 o'clock hour. We can hear evidence as long as five members, including representatives from the Government and the Official Opposition, are here. This room is not required immediately, and it had been suggested by Mr. Breau that we may wish to over-run the 11 o'clock sitting period. Those of you who, as mentioned by Mr. Taylor and others, have other commitments may be excused. But we can function to hear evidence if that is acceptable.

[Traduction]

M. MacDonald: Alors ce que vous dites c'est qu'actuellement vous n'avez pas les marchés.

M. Carbonneau: Non. Nous avons un marché pour notre produit, mais nous entrevoyons de meilleurs marchés avec d'autres types de produits.

Mr. Allard: Mr. Chairman, I have a point of order.

The Chairman: Mr. Allard.

Mr. Allard: I am sorry, but I think the problem that is under discussion this morning has nothing to do with marketing. It is the survival of these fishermen, the coastal fishermen. So I think we should stay on the subject that is to say, look for the causes. Several are already known and I have a question to ask. I would have a question to ask the honourable Minister or to somebody responsible in the department. But nevertheless, we should not get away from the aforementioned subject, that is if we should permit the 100-foot or more trawlers to fish in the Gulf or not.

Le président: Merci, monsieur Allard. Monsieur Cyr.

Mr. Cyr: I also have a point of order. Maybe my colleague, my dear friend from Rimouski, did not quite understand the meaning of this evidence, the value of this evidence for the Committee. We discussed this the day before yesterday. We have explained that inside the Gulf of the St. Lawrence we are restricted to the four-year-old small cod, which is about 15 to 18 inches long, even if it is taken by the fishermen off Gaspé, Northern New Brunswick, and P.E.I., all we can get out of it is a few ounces of filet and it is not a cod that is really good for the market, neither for export nor for the interior market, and that is how it is pertinent to the subject of this discussion.

Mr. Allard: Mr. Cyr, I fully understand your point of view, nevertheless if we do not solve the problem of the big trawlers in the Gulf there will not be any small cod left, there will not be anything left.

Mr. Cyr: I agree.

M. Rompkey: Oui, monsieur le président, je prie simplement mes collègues de s'abstenir de rappels au Règlement, afin de donner le plus de temps possible aux témoins, pour qu'ils puissent transmettre l'information requise. Je pense que ce serait la meilleure façon de procéder.

Le président: Oui, c'est un très bon point.

M. Siddon: Avant d'aller plus loin monsieur le président, il est près de 11 h 00, est-ce qu'il est entendu que ce comité ne prendra aucune initiative officielle après 11 h 00, étant donné que nous n'aurons pas le quorum?

Le président: Monsieur, je vous ferai remarquer que je suis à votre entière disposition. Le greffier me fait savoir que nous pouvons siéger un peu plus tard que 11 h 00. Nous pouvons recevoir des témoignages tant qu'il y a cinq députés représentant le gouvernement et l'opposition officielle. Cette salle est disponible, et M. Breau a suggéré que nous dépassions l'heure habituelle de fin de séance qui est 11 h 00. Ceux d'entre vous qui ont d'autres engagements, comme M. Taylor et d'autres, vous pouvez être excusés. Mais si cela vous convient, nous pouvons entendre des témoignages.